

# Groupe de travail du GFF sur l'engagement de la société civile et de la jeunesse

*19e Réunion du Groupe des Investisseurs  
5-6 novembre 2024*

# Pourquoi l'engagement de la société civile et des jeunes est-il si important ?

## Représentation et appropriation communautaire

### Voix et représentation

Les organisations de la société civile (OSC) et les organisations dirigées par des jeunes (ODJ) offrent une plateforme aux groupes mal desservis pour exprimer leurs préoccupations et influencer les décisions politiques qui affectent leur vie. Cela permet de s'assurer que **les problèmes spécifiques à la communauté** sont pris en compte et de promouvoir l'**équité** en donnant une voix aux personnes sous-représentées.

### Appropriation communautaire

L'implication de la société civile et des jeunes garantit que les initiatives de développement sont prises en charge par la communauté et culturellement pertinentes, ce qui conduit à des résultats plus **durables** et à un développement **équitable**.

## Développement durable et responsabilité

### Suivi communautaire

Les OSC et les ODJ demandent des comptes aux gouvernements et aux institutions, garantissant la transparence, la bonne gouvernance et les progrès, y compris en matière de **durabilité** et de **responsabilité** pour les objectifs de développement du RMNCAH-N.



## Alignement et partenariats stratégiques

### Alignement sur le cadre pays

L'alignement de l'engagement de la société civile et de la jeunesse sur la plateforme nationale soutenue par le GFF peut contribuer à ce que les actions locales contribuent aux objectifs de développement du pays par le biais d'approches intégrées.

### Acronymes clés

- OSC : organisations de la société civile
- ODJ : organisation dirigée par des jeunes
- SC/J : société civile et jeunesse
- FP2030 : Planification familiale 2030
- PMNCH : Partenariat pour la Santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant
- UNFPA : Fonds des Nations unies pour la population

L'engagement actif des OSC et des jeunes est essentiel pour aider le partenariat du GFF à atteindre ses objectifs, car ils et elles apportent une vision de terrain, mobilisent les communautés et mènent les efforts de plaidoyer et de redevabilité.

# Principaux enseignements et progrès de l'engagement des OSC dans le cadre du GFF à ce jour

## Soutien passé du GFF (2022-2024)

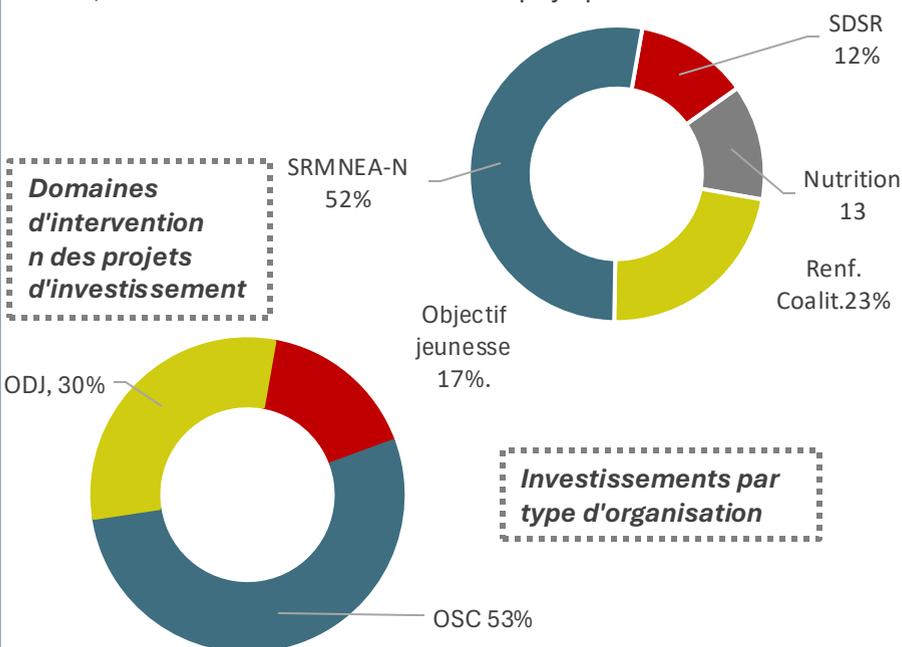
Le GFF a apporté un soutien constant, cohérent et durable à la société civile et à l'engagement des jeunes.

### Renforcement des capacités et assistance technique supplémentaire

- Plus de 400 représentant.es d'OSC formé.es au financement de la santé, au plaidoyer en faveur de la santé universelle, à l'analyse des politiques et à la création de communautés de pratique par l'intermédiaire de l'axe d'action conjoint.

### Soutien aux subventions

- Depuis 2022, 51 organisations ont reçu de petites subventions - 2,7 millions USD au total - dans 28 pays partenaires du GFF



## Progrès réalisés à ce jour (IG18 - juin 2024)

Le document de juin 2024 souligne les progrès suivants réalisés à ce jour :

### Engagement multipartite dans les pays

- **Amélioration de l'engagement des parties prenantes** dans les pays
- **Représentation accrue des OSC et des YLO** dans les plateformes nationales dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre des programmes.
- **Intégration des activités d'engagement des citoyens**
- **Plate-forme mondiale de la jeunesse**, axée sur la coordination, le partage des ressources et le renforcement des capacités des jeunes dirigeant.es, afin de favoriser un mouvement dirigé par les jeunes et d'assurer leur représentation.

### Personnel et systèmes du secrétariat du GFF

- **Gouvernance** : Représentati des OSC et de la jeunesse au sein de l'IG.
- **ICP** : Intégration d'un nouvel ICP pour suivre la participation des OSC et des jeunes aux plateformes nationales et à l'élaboration des plans d'investissement.
- **Stratégie** : Renforcement de l'engagement des OSC et des jeunes et intégration dans les principaux domaines stratégiques (par exè, JLA, AdLab).

### ONG partenaire du GFF

- **Coordonner une plate-forme mondiale solide** pour les OSC et les jeunes du GFF (plus de 760 organisations membres).
- **Fournir une assistance technique aux OSC et aux organisations de jeunesse partenaires des subventions** afin qu'elles contribuent de manière significative aux dossiers d'investissement des pays et qu'elles demandent des comptes aux gouvernements.
- **Attribuer des subventions** pour le plaidoyer et la redevabilité

## Principaux enseignements (IG18 - juin 2024)

Le document de juin 2024 examiné par le GI présente les priorités pour réaliser pleinement les objectifs du partenariat, à savoir renforcer le rôle de la société civile et de la jeunesse dans l'accomplissement de sa mission :

### Renforcer l'environnement favorable

- **Renforcer les structures** pour améliorer la représentation et l'engagement des OSC et des jeunes dans les processus politiques nationaux
- **Renforcer les dialogues** et les consultations **multipartites** au niveau national.

### Subventions de soutien aux OSC et à la jeunesse

- **Fournir un engagement/soutien pluriannuel** aux OSC et aux jeunes pour qu'ils influencent durablement les politiques et les programmes
- **Accorder des subventions à plus long terme** pour soutenir les activités de plaidoyer, de responsabilisation, de recherche et d'établissement de rapports sur l'impact.

### Assistance technique différenciée

- **Répondre à la demande croissante d'assistance technique** en matière de financement de la santé, de responsabilité et de suivi des résultats au niveau communautaire
- **Envisager une approche différenciée de l'assistance technique** afin de mieux répondre à la diversité des besoins et à l'expérience des pays en matière de GFF.
- Fournir un soutien supplémentaire pour **développer les projets** et les interventions **qui ont fait leurs preuves** et qui servent de meilleures pratiques.

### Coordination et collaboration

- Renforcer la **coordination et maximiser les possibilités d'alignement avec les partenaires** : le Fonds mondial, Gavi, PMNCH, Family Planning 2030 (FP2030), UHC 2030 et le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) pour un plaidoyer et une responsabilisation collectifs.

# Taskforce du GFF sur la société civile et les jeunes

## Objectifs

**Examiner et mettre à jour le cadre d'engagement du GFF et des OSC** afin de formuler des recommandations :

- Garantir un financement et un soutien continus aux OSC et aux jeunes, y compris pour la période de la stratégie actuelle
- Soutenir l'intégration d'un engagement significatif des OSC dans la prochaine période stratégique du GFF, en se concentrant sur l'augmentation et le maintien du soutien à la société civile et à la jeunesse.

## Méthodologie

- Un **examen approfondi des documents du GFF** et des rapports de projets de la Banque mondiale au cours des phases de travail précédentes afin d'identifier les modèles/approches d'octroi de subventions à SC+J et les expériences d'assistance technique ainsi que les leçons tirées de l'engagement de SC+J dans le GFF ;
- Une **synthèse des enseignements tirés** de la SC+J dans les pays du GFF participant au CSCG du GFF et de l'expérience de l'organisation hôte (PAI) en ce qui concerne le mécanisme d'octroi et les modèles d'assistance technique utilisés ;
- Une **recherche explorant les modèles et les approches d'assistance technique** utilisés pour le soutien/l'engagement de SC+J dans les initiatives de santé mondiale (ISM/GHIs) et d'autres partenariats de SC+J dans d'autres secteurs tels que le GPE et le GPSA; et
- Une **consultation et une enquête** visant à recueillir les avis du comité directeur du CSCG, y compris des représentants nationaux et mondiaux de SC+J.

## Rôles et responsabilités

- **Portée et objectif** des subventions de soutien du GFF aux OSC/ODJ
- **Priorité et durabilité du soutien du GFF** aux OSC et aux ODJ parmi les partenaires du GFF ;
- **L'architecture optimale de coordination et de financement ;**
- **Possibilités de renforcer la collaboration et la coordination** avec d'autres plateformes d'engagement des OSC et Jeunesse dans le domaine de la santé mondiale, par exemple le Fonds mondial, Gavi, PMNCH, UHC2030, FP2030.

## Membres du groupe de travail IG



Lunia Centre for Youths



## Calendrier et résultats attendus



**18 sept. - 18 oct. 2024**  
Lancement du groupe de travail + réunions hebdomadaires  
**Agendas, analyses, projets**



**21 octobre 2024**  
Envoi aux membres de l'IG de document avant l'IG.  
**PPT avec structure ou mécanisme recommandé-e**



**Du 4 au 7 novembre 2024**  
Réunion du GI  
**Points de discussion + PPT pour les représentant-es de l'IG**



**Second trimestre (T2) - 2025**  
Date potentielle d'annonce du nouveau mécanisme de soutien à la société civile et à la jeunesse. **Document avec détails supplémentaires sur le mécanisme de soutien**

# La task-force IG du GFF a identifié les principes directeurs clés qui répondent aux apprentissages et aux considérations de la phase précédente

	PRINCIPES DIRECTEURS		
Principales considérations de la phase précédente	Durabilité	Flexibilité	Alignement
	<b>Localisation (transversale)</b> 		
Renforcer l'environnement favorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégies <b>axées sur les pays</b></li> <li>Priorités <b>nationales</b></li> <li>Un programme <b>piloté au niveau local</b></li> <li>L'accent est mis sur l'<b>engagement de plusieurs parties prenantes dans les pays.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Appui adapté avec les cadres juridiques et politiques du pays.</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Alignement sur l'agenda du GFF et du GBM et sur le cadre de partenariat national (CPF) dans le pays</i></li> </ul>
Subventions de soutien aux OSC & jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Durée moyenne de la subvention</b> : 18 à 24 mois</li> <li><b>Le montant des subventions</b> est en moyenne plus élevé que lors des cycles précédents</li> <li><b>Soutien ciblé</b> aux partenaires dont l'impact et l'engagement en faveur des femmes, des enfants et des adolescents ont été démontrés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Le montant de la subvention</b> est proportionnel à la capacité des OSC et organisations de jeunesse.</li> <li>Subventions pour des <b>approches innovantes.</b></li> </ul>	
Assistance technique et renforcement des capacités différenciés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Solutions d'assistance technique à court et à long terme <b>pilotées par les pays, localisées et durables</b></li> <li><b>Soutien à l'engagement mondial</b> par l'intermédiaire du groupe de coordination de la société civile et de la plateforme mondiale de la jeunesse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'assistance technique correspond aux besoins des OSC et des organisations de jeunesse, ainsi qu'à ceux des pays (<b>localisation</b>).</li> </ul>	
Coordination et collaboration	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coalitions nationales et régionales d'OSC/ODJ</li> <li><b>Partenariats</b> avec les parties prenantes nationales du GFF</li> <li>Coordination avec les <b>opérations du GFF et de la Banque mondiale au niveau pays.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Piloter et développer des interventions conjointes <b>collaboratives, innovantes et inclusives</b></li> </ul>	
Amélioration des communications	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Focus sur l'apprentissage et l'échange <b>sud-sud</b></i></li> <li><i>Possibilités de <b>jumelage et de mentorat</b></i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Adaptation du matériel, des outils et des informations au contexte, aux besoins et aux possibilités locales</i></li> </ul>	



# Sur la base des principes directeurs, le groupe de travail a identifié trois objectifs pour cette prochaine phase

1. **Élargir l'impact local dans les pays du GFF** : S'efforcer d'exercer une influence de grande envergure en renforçant les capacités de la société civile et des jeunes dans les 36 pays partenaires du GFF et en développant les initiatives réussies et novatrices des OSC et des jeunes.
2. **Accélérer les mécanismes de subvention durables** : Proposer un système de distribution de subventions efficace et durable afin de créer une dynamique et d'assurer un soutien continu.
3. **Optimiser la distribution des ressources** : Envisager l'allocation des ressources entre les pays partenaires du GFF par le biais d'une approche différenciée qui maximise l'octroi de subventions, tout en soutenant le renforcement technique nécessaire pour que le plaidoyer et la responsabilisation aient un impact. Donner la priorité aux subventions destinées aux coalitions, au plaidoyer, à la responsabilisation et à la jeunesse, et adapter l'assistance technique pour répondre aux besoins spécifiques des pays, en se concentrant sur le renforcement des capacités et l'impact durable.

"L'engagement de la société civile et des jeunes prend souvent du temps à se mettre en place, à s'organiser et à être significatif. Le plaidoyer en faveur d'un changement de politique est également un processus de longue haleine qui n'apporte jamais de résultats immédiats. Les niveaux de financement plus longs augmenteront les chances d'obtenir des résultats. Les OSC et les ODJ pourront être mieux coordonnées, disposer des ressources nécessaires pour consacrer plus de temps à leur engagement, avoir le temps d'examiner les politiques et les documents et d'élaborer des positions communes, d'assister à des réunions, d'organiser des plans et des activités de plaidoyer, de mobiliser les communautés, et de s'engager dans des exercices de redevabilité communautés et bien plus encore".

**Membre du comité directeur du CSCG**

Consultation du CSCG-SC

octobre 2024



# Résultats attendus

-  **Renforcement du plaidoyer** : Favoriser un plaidoyer constructif parmi les OSC et ODJ faire avancer les programmes locaux sur la santé et la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents, notamment en renforçant les liens et l'alignement entre les partenaires des OSC/ODJ et les plateformes nationales multipartites soutenues par le GFF.
-  **Coordination et mise en réseau efficaces** : Améliorer la coordination, la mise en réseau, le partage des connaissances et la communication entre les OSC/ODJ partenaires afin de garantir une approche unifiée des objectifs et des stratégies en matière de santé et de nutrition, par le biais de coalitions, d'initiatives conjointes et de communautés de pratique.
-  **Renforcement de la redevabilité** : Renforcer la capacité de la société civile et des organisations de jeunesse à s'engager systématiquement dans une responsabilité collaborative et à développer des cadres complets de suivi, d'évaluation et d'apprentissage pour suivre les progrès et garantir l'efficacité des interventions.

# Résultats attendus

Nous nous attendons à ce qu'un soutien solide et continu permette d'approfondir les résultats et d'accroître l'impact dans l'ensemble des pays du GFF 36.

## Résultats atteints pour la société civile et les jeunes 2020-2024

### Plaidoyer renforcé



#### Programme d'éducation à la santé et aux droits (Malawi)

- **Résultat** : Augmentation du budget national de la santé

#### Collectif Tous unis en faveur de la nutrition (Niger)

- **Résultat** : Le plaidoyer a conduit les autorités locales à s'engager à inclure la nutrition dans les plans de développement et à allouer des budgets pour les enfants souffrant de malnutrition.

#### Alerte sanitaire (Sierra Leone)

- **Résultat** : Campagne réussie pour la suppression des frais d'utilisation des services de santé maternelle dans la zone du projet, malgré la politique de non-paiement de la part de l'utilisateur.

### Coordination et mise en réseau efficaces



#### Organisation de la jeunesse africaine (Kenya)

- **Résultat** : Mobilisation de 17 organisations de jeunes pour défendre la santé des adolescents et participer à l'élaboration de la politique kenyane en matière de santé des adolescents.

#### CS/Y Engagement dans les cas d'investissement dans les pays partenaires

- **Résultats** : 17 pays du GFF, la société civile et les organisations de jeunes ont été activement impliqués dans l'élaboration du dossier d'investissement du pays.

### Redevabilité accrue



#### Initiative en faveur de la santé familiale (Ouganda)

- **Résultat** : Élaboration d'un suivi des engagements et des politiques pour le dossier d'investissement, approuvé par un large éventail de parties prenantes.

#### Initiative pour la santé dans les bidonvilles et en milieu rural (Nigeria)

- **Résultat** : Création de groupes dirigés par des femmes dans les communautés rurales pour éduquer à la sexualité et à la santé mentale grâce à l'application Simbihealth.

#### Programme d'apprentissage commun sur le plaidoyer en faveur du financement de la santé (à l'échelle nationale)

- **Résultats** : Plus de 400 OSC et représentant-es de la jeunesse ont été formés au financement de la santé, à la santé publique universelle, au plaidoyer et à l'analyse de politiques fondées sur des données probantes par le biais de l'axe d'action conjoint.

## Résultats escomptés pour la société civile et la jeunesse 2025 - 2027

### Pays Renforcement des activités de plaidoyer et de responsabilisation

- Des activités de plaidoyer et de responsabilisation élargies de 28 à 36 pays du GFF, ainsi qu'au niveau infranational
- Élargissement de la portée du plaidoyer (financement de la santé, climat) et de la communauté des OSC et des ALJ engagés dans le GFF.
- Renforcement des liens entre les OSC/YLO et les plateformes nationales multipartites fonctionnelles soutenues par le GFF.

### Amélioration de la coordination et de la mise en réseau

- Amélioration de l'impact d'un plaidoyer coordonné lorsque les OSC et les YLO s'unissent autour de priorités communes
- Partenariats élargis à d'autres secteurs, par exemple les GHI, ADLAB, d'autres secteurs tels que l'eau et l'éducation.
- CdP fonctionnelles et coalitions nationales

### Une redevabilité accrue

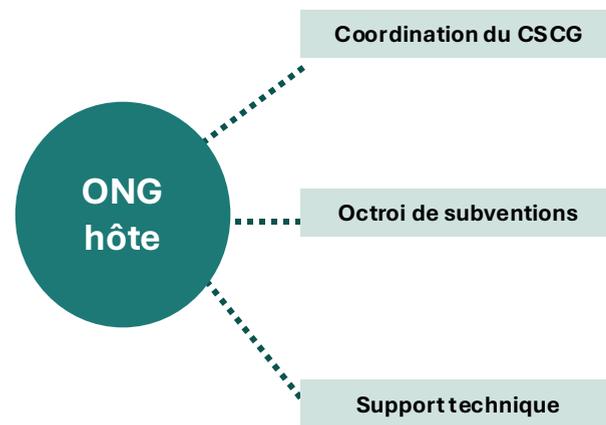
- Augmentation du nombre de pays appliquant un large éventail d'outils de responsabilisation
- Renforcement des capacités des OSC et des jeunes en matière d'analyse politique, de suivi du budget et des dépenses et d'outils de responsabilisation
- **Coordination du suivi des activités** avec la Banque mondiale au niveau du pays et des GCCS en amont.

## Résultats

- ✓ Amélioration de la prestation de services
- ✓ Amélioration de la qualité des services SRMNEA-N
- ✓ Financement et réformes des systèmes
- ✓ Utilisation des données pour un plaidoyer, une prise de décision et une responsabilisation fondés sur des données probantes
- ✓ Allocation et dépenses adéquates pour les services du SRMNEA-N, budgétisées et décaissées.
- ✓ Renforcement des systèmes financés pour la santé publique
- ✓ Ressources pour la santé
- ✓ Efficacité des investissements dans le domaine de la santé

# Options de structures de soutien aux OSC et ODJ

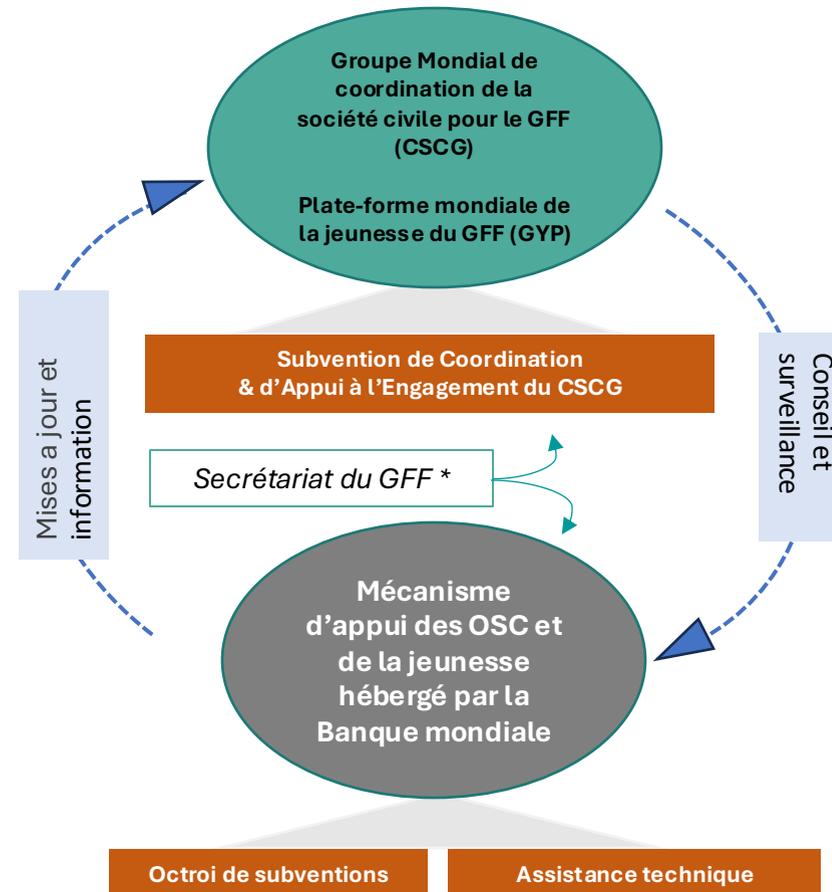
## Option 1 : Exécution par le destinataire Fonds d'affectation spéciale (RETF)



### Modèle de projet :

Renforcement des OSC et des organisations de jeunesse  
Améliorer les gains en matière de santé et de nutrition pour les Femmes, enfants et adolescents (2022-2024)

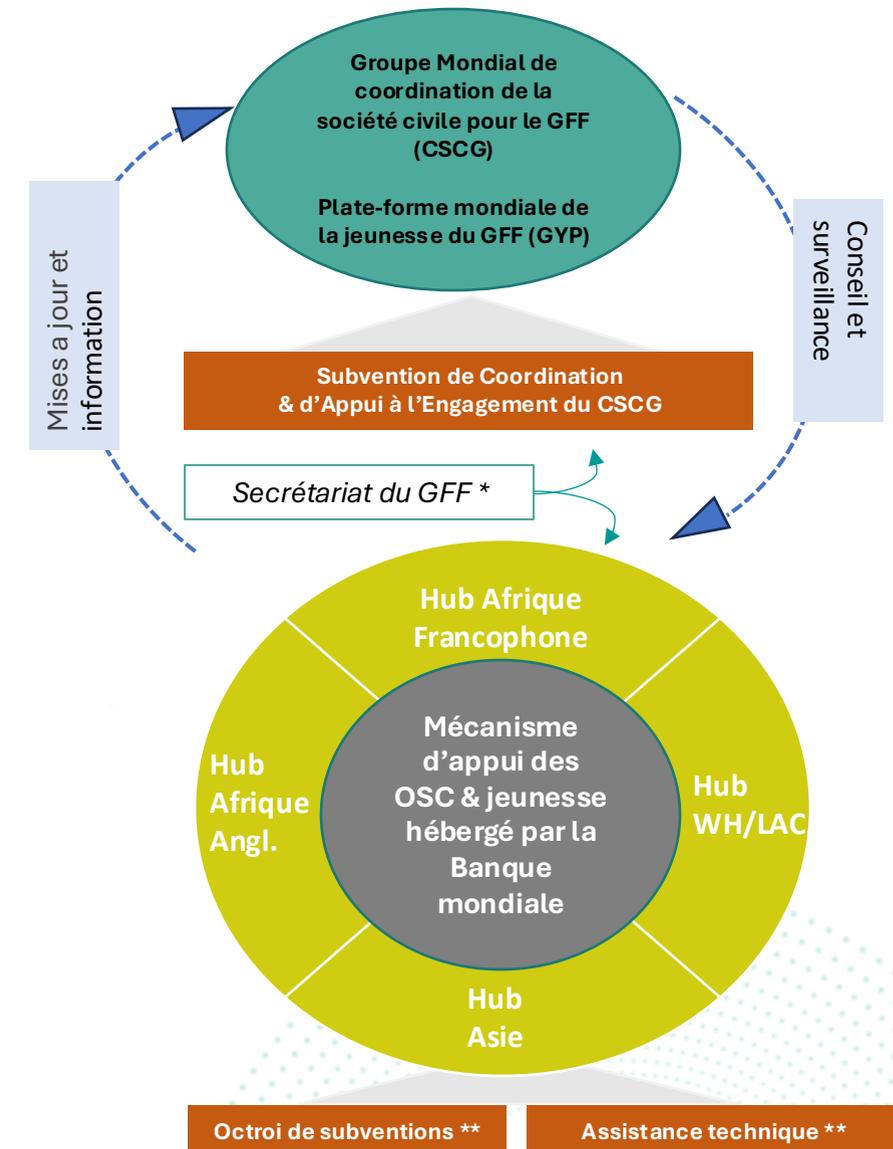
## Option 2 : Partage des responsabilités



### \*. Rôle du secrétariat du GFF :

- Soutien à la mise en œuvre
- Suivi, évaluation et apprentissage
- Coordination
- Gestion des connaissances
- Sensibilisation des parties prenantes
- Communications stratégiques

## Option 3 : Partage des responsabilités avec des centres régionaux



\*\* Répartition des tâches/responsabilités à confirmer

# Structure recommandée pour le soutien aux OSC et ODJ

Pour la prochaine phase de soutien, nous recommandons une structure qui répartit les responsabilités en matière de coordination du CSCG, d'octroi de subventions et d'assistance technique entre deux mécanismes de soutien mondiaux différents : une plateforme pour les OSC et la jeunesse hébergée par la Banque mondiale et un autre mécanisme contracté spécifiquement pour la coordination du CSCG.

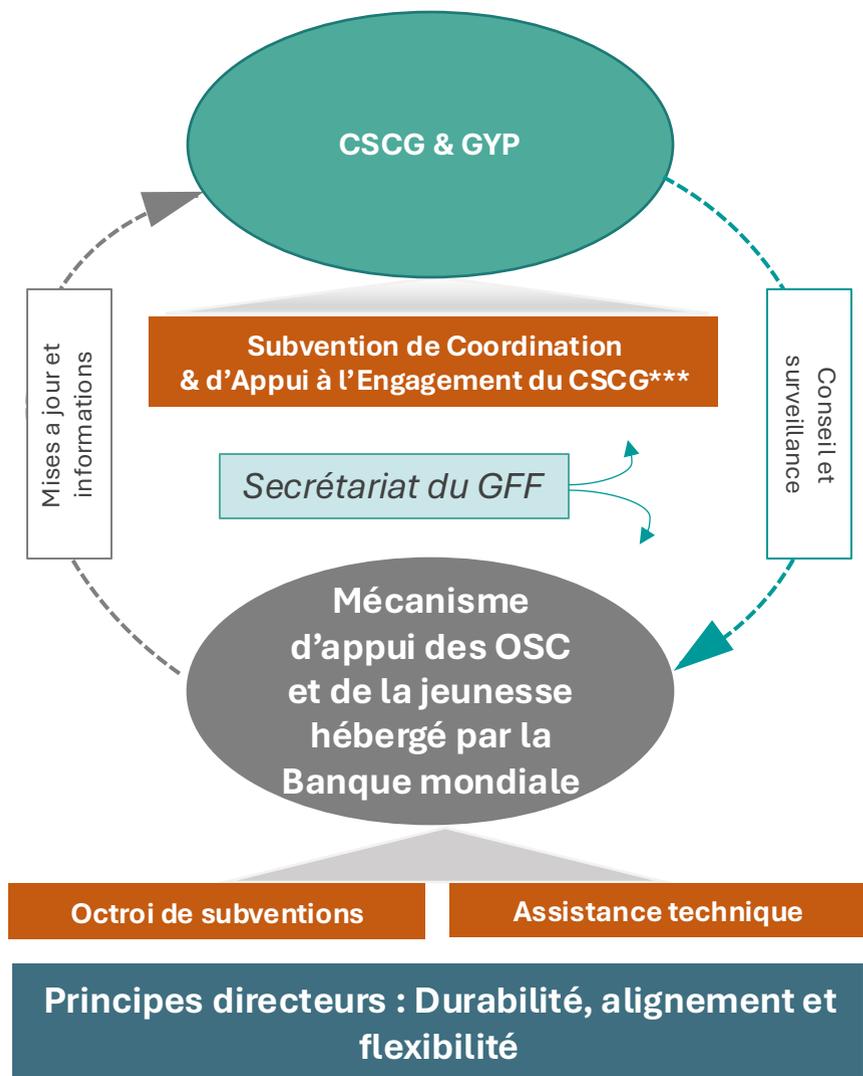
Environnement favorable à l'engagement des OSC au niveau mondial et national par le biais de :

**Politiques et pratiques gouvernementales**

- Plates-formes nationales
- Contacts avec le gouvernement

**Ressources et et Systèmes du GFF**

- Secrétariat GFF
- TTLs pays
- Agents de liaison



\*\*\* À mettre en œuvre conformément aux principes pour une participation significative de la société civile et des communautés à la gouvernance mondiale de la santé.

## Rôles et responsabilités

### CSCG & GYP

- Poursuite de la mise en œuvre des activités conformément au document de gouvernance
- Co-création du cahier des charges pour les subventions et participation à la sélection des bénéficiaires.
- Encourager l'alignement des GHI au niveau mondial et national

### Secrétariat du GFF

- Soutien à la mise en œuvre
- Suivi, évaluation et apprentissage
- Coordination au sein du GFF et avec les autres GHI
- Gestion des connaissances
- Sensibilisation des parties prenantes
- Communications stratégiques

### Mécanisme de la BM pour les OSC et la jeunesse

- Coordination avec le CSCG et le GYP, y compris la consultation sur les critères de financement et l'octroi de subventions.
- Faciliter la communication entre les bénéficiaires et le CSCG, le GFF et le personnel national de la Banque mondiale, le gouvernement pour assurer l'alignement sur les objectifs du GFF en matière de financement de la santé et du RMNCAH-N.
- Rapports réguliers au comité de pilotage du CSCG et au groupe d'investisseurs du GFF
- Favoriser la coordination et l'alignement des mécanismes d'engagement de la société civile et de la jeunesse dans les GHI et les partenaires du GFF.

## Considérations

- ✓ Arrangement d'accueil à la Banque mondiale :
- Veiller à ce que l'**octroi de subventions et l'assistance technique soient mieux alignés** sur les objectifs du GFF en matière de financement de la santé et du RMNCAH-N.
- Signale la **durabilité du mécanisme** et l'engagement institutionnel en faveur de l'engagement des OSC et des jeunes.
- ✓ Possibilité de soutenir les **partenaires régionaux de l'AT** par l'octroi de subventions.
- ✓ **La proximité des équipes opérationnelles du GFF dans les pays** permet d'intégrer les projets des OSC dans les systèmes de santé nationaux.
- ✓ La répartition des responsabilités garantit un meilleur **contrôle et un meilleur équilibre** avec deux entités chargées de soutenir CS/Y ; elle réduit les risques de dépendance et renforce l'obligation de rendre compte.
- ✓ Une répartition claire des responsabilités pour une **coordination et une communication** sans faille.
- ✓ **Simplification des tâches administratives, des rapports et des obligations de la MEL** pour les différentes entités.
- ✓ Processus d'octroi de subventions simple, **indépendant et co-créé**.
- ✓ Réduction du délai entre le lancement et le versement de la subvention..

Le soutien à l'octroi de subventions maintiendrait les priorités de la phase précédente, tout en adaptant l'approche pour qu'elle soit plus souple et plus efficace.

Mécanisme de la Banque mondiale pour les OSC et la jeunesse

Octroi de subventions

Assistance technique

Priorités :



Renforcement des coalitions

Financement préférentiel des coalitions pour coordonner l'engagement de la société civile et de la jeunesse dans les processus du GFF menés par le gouvernement.



Plaidoyer et redevabilité

Financement destiné à soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales, ainsi que le suivi de la mise en œuvre.



Engagement de la jeunesse

Financement réservé au plaidoyer, à la responsabilisation et au soutien technique mis en œuvre par les organisations et les réseaux de jeunes.



Subventions pour l'assistance technique

Octroi de subventions pour soutenir la société civile et les jeunes basés dans les pays du GFF afin de partager les capacités de transfert de connaissances entre les pays et les régions du GFF.

Approche

- **Élargir progressivement le soutien à la société civile et à la jeunesse dans les 36 pays partenaires du GFF**, avec la souplesse nécessaire pour répondre aux contextes nationaux spécifiques.
- **Fourniture d'assistance technique associée à l'octroi de subventions** : Un soutien adéquat à l'assistance technique garantit que les organisations de la société civile et de la jeunesse ont la capacité de s'engager efficacement.
- **Maximiser l'allocation des subventions** : Globalement, la répartition des fonds alloués au mécanisme de subvention/appui technique devrait donner la priorité à l'optimisation des ressources disponibles pour les subventions destinées à la société civile et à l'engagement des jeunes.
- **Frais de gestion** : Dépenses raisonnables d'administration du programme pour gérer efficacement les programmes de subventions et d'assistance technique.
- **Durée de la subvention** : Durée moyenne de 18 à 24 mois, avec la possibilité d'accorder des subventions à plus court ou à plus long terme en fonction des objectifs.
- **Augmentation du montant des subventions** : Subventions plus importantes par rapport au cycle précédent.
- **Un soutien axé sur l'impact** : Donner la priorité aux partenaires dont l'impact et l'engagement en faveur des femmes, des enfants et des adolescents sont avérés.
- **Un financement flexible, basé sur les capacités** : Le montant des subventions est adapté à la capacité des OSC et des organisations de jeunesse, y compris le soutien aux organisations plus petites et dirigées par la communauté.
- **Aligner le soutien sur les initiatives du GFF et des partenaires**, y compris l'initiative ADLAB (Adolescent Health Learning, Action, and Benchmarking) pour soutenir la recherche sur la mise en œuvre des interventions en matière de santé des adolescents à travers les systèmes nationaux en partenariat avec les adolescents eux-mêmes.

# L'approche recommandée en matière d'assistance technique (AT) permettra d'approfondir l'utilisation d'approches locales tout en tirant parti des partenariats.

## Activités soutenues par l'AT :

- Élaboration et diffusion de **ressources et d'outils, notamment de matériel de sensibilisation, de responsabilisation et de formation**
- Fourniture directe d'une assistance technique
- Utilisation de subventions pour encourager les **CS/Y expérimentés à développer des ressources/outils et des échanges de mentorat**
- **Approches de "jumelage"** qui mobilisent les CS/Y ayant de l'expérience dans l'engagement avec les plateformes nationales, le renforcement des coalitions, le développement des CI, le plaidoyer et la responsabilisation pour fournir un soutien technique aux organisations moins expérimentées. Il s'agit notamment de tirer parti de l'expérience des membres du CSCG/GYP pour soutenir le renforcement des capacités au niveau national.

## Approche de l'AT :

- **L'assistance technique est flexible et dépend de la demande exprimée par la société civile et les jeunes** en ce qui concerne le renforcement des coalitions, le financement de la santé, le plaidoyer et la responsabilisation.
- **L'assistance technique est adaptée au contexte local**, par exemple les prestataires connaissent l'état d'avancement du processus du GFF et les acteurs importants et peuvent aider CS/Y à identifier les opportunités.
- **L'assistance technique s'appuie sur des initiatives existantes** telles que la communauté de pratique de l'Agenda d'apprentissage conjoint (JLA), les partenariats nationaux avec le GBM et les possibilités d'apprentissage entre les GHI.
- **Le renforcement des capacités ainsi que le suivi et l'évaluation** de l'impact de l'assistance technique font partie intégrante de l'octroi des subventions.
- **L'assistance technique est mobilisée pour rectifier le tir si nécessaire** pendant la mise en œuvre des activités de la subvention.
- Une **évaluation de base** est réalisée sur la capacité de plaidoyer, de responsabilité et de coordination des coalitions CS et Y dans tous les pays du GFF.
- **L'AT est soutenue par des ressources humaines adéquates** avec un personnel expérimenté pour répondre aux demandes individuelles d'AT ainsi que pour s'engager de manière proactive avec les partenaires.

## Modèles consultés pour développer l'approche de l'AT :

### Modèle d'assistance technique par pays (Partenariat mondial pour l'éducation)

- L'assistance technique est fournie par le biais de partenariats nationaux à la demande
- Initiatives dans des domaines thématiques clés tels que l'égalité entre les hommes et les femmes, l'apprentissage en toute sécurité, etc.
- Suivi, évaluation et apprentissage de l'assistance technique afin d'en évaluer l'impact et les améliorations



### Formation des formateurs (JLA)

- Initiative conjointe qui utilise le modèle de formation sur le terrain pour dispenser une formation sur le financement de la santé dans les différents pays
- Réseau des membres de la CdP



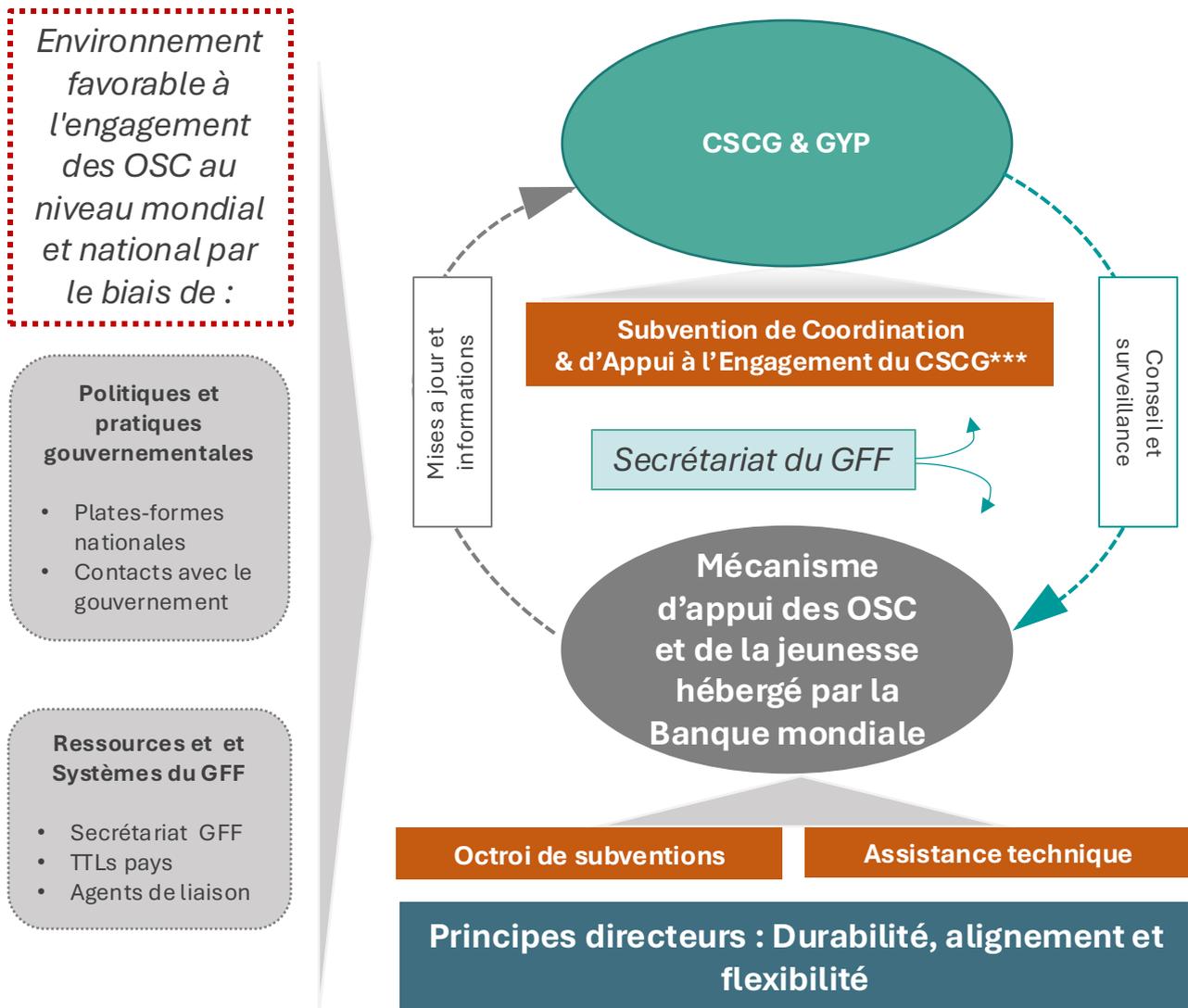
### Pool d'experts (Fonds mondial)

- Des experts consultants soutiennent le dialogue avec les pays, les activités préparatoires, les processus d'octroi de subventions ou la mise en œuvre.
- L'assistance technique est mise à la disposition des mécanismes de coordination nationaux, des responsables de la mise en œuvre et des OSC.



# Structure recommandée pour le soutien aux OSC et ODJ

Pour la prochaine phase de soutien, nous recommandons une structure qui répartit les responsabilités en matière de coordination du CSCG, d'octroi de subventions et d'assistance technique entre deux mécanismes de soutien mondiaux différents : une plateforme pour les OSC et la jeunesse hébergée par la Banque mondiale et un autre mécanisme contracté spécifiquement pour la coordination du CSCG.



\*\*\* À mettre en œuvre conformément aux principes pour une participation significative de la société civile et des communautés à la gouvernance mondiale de la santé.

Rôles et responsabilités	
<b>CSCG &amp; GYP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la mise en œuvre des activités conformément au document de gouvernance</li> <li>• Co-création du cahier des charges pour les subventions et participation à la sélection des bénéficiaires.</li> <li>• Encourager l'alignement des GHI au niveau mondial et national</li> </ul>
<b>Secrétariat du GFF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à la mise en œuvre</li> <li>• Suivi, évaluation et apprentissage</li> <li>• Coordination au sein du GFF et avec les autres GHI</li> <li>• Gestion des connaissances</li> <li>• Sensibilisation des parties prenantes</li> <li>• Communications stratégiques</li> </ul>
<b>Mécanisme de la BM pour les OSC et la jeunesse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination avec le CSCG et le GYP, y compris la consultation sur les critères de financement et l'octroi de subventions.</li> <li>• Faciliter la communication entre les bénéficiaires et le CSCG, le GFF et le personnel national de la Banque mondiale, le gouvernement pour assurer l'alignement sur les objectifs du GFF en matière de financement de la santé et du RMNCAH-N.</li> <li>• Rapports réguliers au comité de pilotage du CSCG et au groupe d'investisseurs du GFF</li> <li>• Favoriser la coordination et l'alignement des mécanismes d'engagement de la société civile et de la jeunesse dans les GHI et les partenaires du GFF.</li> </ul>

Considérations	
✓	Arrangement d'accueil à la Banque mondiale :
•	Veiller à ce que l' <b>octroi de subventions et l'assistance technique soient mieux alignés</b> sur les objectifs du GFF en matière de financement de la santé et du RMNCAH-N.
•	Signale la <b>durabilité du mécanisme</b> et l'engagement institutionnel en faveur de l'engagement des OSC et des jeunes.
✓	Possibilité de soutenir les <b>partenaires régionaux de l'AT</b> par l'octroi de subventions.
✓	<b>La proximité des équipes opérationnelles du GFF dans les pays</b> permet d'intégrer les projets des OSC dans les systèmes de santé nationaux.
✓	La répartition des responsabilités garantit un meilleur <b>contrôle et un meilleur équilibre</b> avec deux entités chargées de soutenir CS/Y ; elle réduit les risques de dépendance et renforce l'obligation de rendre compte.
✓	Une répartition claire des responsabilités pour une <b>coordination et une communication</b> sans faille.
✓	<b>Simplification des tâches administratives, des rapports et des obligations de la MEL</b> pour les différentes entités.
✓	Processus d'octroi de subventions simple, <b>indépendant et co-créé</b> .
✓	Réduction du délai entre le lancement et le versement de la subvention..

# Guide de discussion

1. Êtes-vous d'accord avec l'option recommandée ?
2. Existe-t-il un bon équilibre entre les priorités en matière d'engagement ?
3. Existe-t-il un équilibre approprié entre les considérations pays et mondiales ?
4. Comment le GFF peut-il s'assurer que ses initiatives en matière d'engagement de la société civile et de la jeunesse sont alignées sur d'autres mécanismes de d'appui au niveau mondial et au niveau pays?